

Madame Elisabeth Borne

Première ministre
Hôtel de Matignon,
57 Rue de Varenne,
75700 Paris

Paris, le 7 mars 2023

Madame la Première ministre,

Le 24 février dernier, le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) rendait son rapport « Investir plus et mieux dans les mobilités pour réussir leur transition » chargé d'émettre une proposition de stratégie d'investissement de long terme et des scénarios plus précis de programmation pour les dix prochaines années, avec un axe prononcé vers la planification écologique. A cette occasion, le Conseil a notamment souligné l'utilité des trains de nuit et l'intérêt d'investir un milliard d'euros afin de renouveler le matériel et d'étendre l'offre en France.

Le train de nuit est un mode de transport dont l'intérêt est multiple pour nos territoires. Il permet d'abord de connecter, entre elles, des villes peu ou mal desservies par les lignes de transport existantes, il représente également un gain de temps pour les voyageurs résidant loin de leur gare d'arrivée et constitue une alternative économique et écologique permettant de diminuer les émissions de CO2 des déplacements de l'ordre de 95 %. Le COI rappelle, à ce titre, que « *les objectifs de décarbonation rapide et de réduction des consommations énergétiques plaident pour une augmentation des dessertes, en particulier de nuit* ». La commande de nouveaux trains de nuit représenterait par ailleurs un facteur d'emplois dans les territoires dotés d'industries ferroviaires.

Dans son rapport, le COI émet ainsi plusieurs propositions sur le sujet. Il signale d'abord l'état de vieillissement du parc de trains de nuit composé de voitures couchette ayant 45 ans d'âge moyen. Leur manque de confort offre des conditions de voyage difficiles et dissuade les nouveaux voyageurs d'emprunter ce mode de transport pourtant écologique, économique et aux horaires pratiques. Aussi, le vieillissement du parc menace, à court terme, la pérennité des lignes existantes dans le cadre de l'obligation prochaine de remplacement des rames. Le rapport préconise ainsi l'acquisition rapide d'un nouveau matériel roulant, qui nécessite, a minima, cinq années de fabrication.

Le COI insiste également sur l'intérêt de développer le réseau de nuit à travers la création de dix lignes pour permettre un élargissement du nombre de bénéficiaires et le renforcement de l'offre en matière de visibilité et de mutualisation des ressources, entraînant

un coût par voyageur plus faible. Le collectif « Oui au train de nuit » plaide, de surcroît, en faveur de l'établissement de lignes transversales pour compléter une offre ferroviaire plus fournie depuis et vers la capitale.

Dans la continuité de la mobilisation de nombreux parlementaires, notamment à l'occasion de la loi d'orientation des mobilités, des conclusions du rapport « Trains d'Équilibre du Territoire » du Gouvernement, des annonces favorables du président de la République et du récent rapport du COI, nous souhaitons vous sensibiliser à l'intérêt économique, écologique et social que représente l'amélioration et le développement de l'offre de train de nuit en France. Leur renouvellement et leur extension nécessitent un financement ambitieux.

Nous vous remercions pour votre intérêt et vous prions de croire, Madame la Première ministre, en l'assurance de notre parfaite considération.

Signataires :

Iñaki ECHANIZ, Député des Pyrénées-Atlantiques
Joël AVIRAGNET, Député de Haute-Garonne
Christian BAPTISTE, Députée de Guadeloupe
Mickael BOULOUX, Député de Ille-et-Vilaine
Philippe BRUN, Député de l'Eure
Elie CALIFER, Député de Guadeloupe
Alain DAVID, Député de Gironde
Arthur DELAPORTE, Député du Calvados
Stéphane DELAUTRETTE, Député de Haute-Vienne
Olivier FAURE, Député de Seine-et-Marne
Guillaume GAROT, Député de Mayenne
Jérôme GUEDJ, Député de l'Essonne
Johnny HAJJAR, Député de Martinique
Gerard LESEUL, Député de Seine-Maritime
Philippe NAILLET, Député de La Réunion
Dominique POTIER, Député de Meurthe-et-Moselle
Hervé SAULIGNAC, Député de Ardèche
Boris VALLAUD, Député des Landes
Roger VICOT, Député du Nord
Marie-Noëlle BATTISTEL, Députée de l'Isère
Chantal JOURDAN, Députée de l'Orne
Marietta KARAMANLI, Députée de la Sarthe
Fatiha KELOUA-HACHI, Députée de la Seine-Saint-Denis
Anna PIC, Députée de la Manche
Christine PIRES BEAUNE, Députée du Puy-de-Dôme
Valérie RABAULT, Députée du Tarn-et-Garonne
Claudia ROUAUX, Députée d'Ille-et-Vilaine
Isabelle SANTIAGO, Députée du Val-de-Marne
Mélanie THOMIN, Députée du Finistère
Cécile UNTERMAIER, Députée de Saône-et-Loire

Laurent PANIFOUS, Député de l'Ariège
David TAUPIAC, Député du Gers
Paul MOLAC, Député du Morbihan
Benjamin SAINT-HUILE, Député du Nord
Léo WALTER, Député des Alpes-de-Haute-Provence
Maxime LAISNEY, député Seine-et-Marne
Mathilde HIGNET, Députée d'Ille-et-Vilaine
Clémence GUETTE, Députée du Val-de-Marne
Ségolène AMIOT, Députée de Loire-Atlantique
Emmanuel FERNANDES, Député du Bas-Rhin
Stéphane PEU, Député de Seine-Saint-Denis
Michel SALA, Député du Gard
Eva SAS, Députée de Paris
Sylvie FERRER, Députée des Hautes-Pyrénées
Christophe BEX, Député de Haute-Garonne
Loïc PRUD'HOMME, député de la Gironde
Aymeric CARON, Député de Paris
Marie POCHON, Députée de la Drôme
Moetai BROTHERSON, Député de la Polynésie Française
Marie-Charlotte GARIN, Députée du Rhône
Thomas PORTES, Député de Seine-Saint-Denis
Francesca PASQUINI, Députée des Hauts-de-Seine
Tematai LE GAYIC, Député de la Polynésie Française
Jean-Louis BRICOUT, Député de l'Aisne
Hubert OTT, Député du Haut-Rhin
Pierre MOREL-A-L'HUISSIER, Député de Lozère
Louise MOREL, Députée du Bas-Rhin
Bertrand PANCHER, Député de la Meuse

Copie : Monsieur Clément BEAUNE, Ministre chargé des Transports